

Échelles, récifs, bureaux – Terrains du politique à l'international ¹

JOHANNA SIMÉANT, VICTORIA LICKERT, FLORENT POUPONNEAU

S'il serait contestable, et contraire à l'idée d'une unité des sciences sociales, de postuler une différence d'essence entre les sciences sociales qui traitent de l'international et celles qui se consacraient au local, il y a en revanche des différences de degré et d'amplitude liées à la nature des configurations que l'on essaie de saisir. Les formes d'actions trans- et inter-nationales, parce qu'elles renvoient à des pratiques et configurations dans lesquelles la superposition routinière une société / un État est encore plus problématique qu'elle ne l'est déjà lorsque l'enquête est cantonnée à l'intérieur de frontières nationales, peuvent appeler à déployer des démarches d'analyse spécifiques. Des problèmes déjà classiques de l'enquête en sciences sociales s'en trouvent démultipliés – et peut-être plus encore lorsque l'on envisage des objets qui touchent au politique, voire à ce que les relations internationales qualifient de *high politics* (la guerre, le nucléaire, les grands contrats internationaux...).

Dans les écrits qui revendiquent une indépassable spécificité méthodologique et théorique des relations internationales, certaines formes de standardisation des méthodes et de routinisation interprétative apparaissent ainsi encore plus frappantes que dans les approches consacrées à des objets nationaux. Il peut s'agir de la réification des collectifs. Même si l'on peut convenir que pour des raisons d'exposition et d'écriture on modélise des acteurs collectifs dotés d'une certaine consistance, ni les États ni les ONG ne constituent des atomes des relations internationales², et il y a fort à gagner à rentrer dans ces boîtes noires de l'international plutôt qu'à prendre pour acquise leur consistance et leur unité. Autre problème : la tendance majoritaire, en relations internationales, à chercher de « grands déterminants » (« intérêt national », « calculs-ou-valeurs ») aux « grandes » causes ou aux « grands » événements – au risque de rater ce qui peut être la banalité ou la trivialité de

1. Ce chapitre s'appuie fortement, dans sa structure et une partie de son contenu, sur Johanna Siméant, « Localiser le terrain de l'international », *Politix*, n° 100, 2013, p. 129-147.

2. Ce problème ne touche pas que les écoles dites réalistes, puisque les « transnationalistes » peuvent fort bien faire des ONG des collectifs aussi opaques et marchant comme un seul homme.

l'international. Enfin se pose la question de l'identification des terrains pertinents d'observation de l'international : si l'on admet que l'on ne peut *a priori* considérer les États ou les ONG comme des atomes des interactions internationales, à quel niveau d'agrégation mener l'observation ?

Parce qu'aucune méthode de recherche ne peut être séparée des questions théoriques qui l'ont impulsée et de celles qu'elle génère, cette question ouvre en effet et à la fois celle de l'identification des espaces de l'international, c'est-à-dire celle des univers sociaux, théoriquement reconstruits, dans lesquels évoluent les agents étudiés, et celle de la délimitation des terrains de l'enquête empirique. C'est sur ces jonctions entre construction de l'objet et pratique de l'enquête en contextes internationalisés que ce chapitre revient, à partir d'expériences de terrain croisées, portant sur des formes d'activisme transnational (ONG et altermondialistes) mais aussi sur la politique étrangère ou la signature de contrats commerciaux internationaux, et en exposant quelques stratégies empiriques et théoriques particulières.

Il revient tout d'abord sur la question de l'identification du terrain et des processus d'internationalisation, les configurations internationalisées n'étant pas plus stables que n'importe quelle autre configuration. Il réfléchit ensuite aux moyens de saisir la division du travail entre organisations et au sein d'organisations internationales, gouvernementales ou non. Retracer les parcours individuels internationalisés est une façon de reconstituer les espaces pertinents de l'action en comprenant le sens des propriétés biographiques en contexte. Le chapitre examine ensuite les possibilités ouvertes par des enquêtes, collectives notamment, menées dans les événements internationaux (conférences, rassemblements militants, grandes négociations...). La dernière partie du texte affronte la question des espaces fermés et des lieux de pouvoir internationaux.

Trouver le terrain : localiser les acteurs et les processus de l'internationalisation, varier les échelles d'observation

Faire du terrain, c'est d'abord « trouver le terrain »³... en ne confondant pas le terrain de l'observation, les espaces sociaux internationaux reconstruits à partir de l'observation, fût-elle locale, et le terrain des acteurs de l'international (qui ont, eux aussi, leurs propres topographies des espaces dans lesquels ils évoluent).

On connaît la phrase classique : « all politics is local politics ». Elle rappelle à juste titre que même en matière de politique internationale les pratiques et stratégies locales importent... pour peu que l'on manie le terme de local avec quelque prudence : « toute activité politique (même l'interna-

3. Lisa Markowitz, "Finding the Field: Notes on the Ethnography of NGOs", *Human Organization*, vol. 60, n° 1, 2001, p. 40-46.

tional) se passe quelque part» serait sans doute l'implication sociologique la plus juste de cette formule – d'où l'importance d'identifier ce « quelque part », de le *localiser*.

Le terrain de l'international ne se situe pas forcément au-delà des frontières nationales. On apprend beaucoup sur les relations entre États en étudiant les organisations et les routines bureaucratiques, les trajectoires et les « habitudes mentales » des acteurs ou encore les compétitions politiques localisées à l'intérieur des États, car les configurations nationales où s'élaborent les politiques étrangères constituent des plaques sensibles des dynamiques internationales. Plutôt que de compter le nombre de « pôles » dans le système international à la manière des « réalistes », il est possible de saisir empiriquement des effets de la fin de la « guerre froide » sur les conduites des États en examinant par exemple la façon dont en France des agents du Commissariat à l'énergie atomique, jusque-là indifférents voire hostiles, se sont trouvés pris au jeu de la non-prolifération nucléaire en découvrant au cours de leur action de bonnes raisons de s'y convertir, en termes de carrière et de ressources financières, dans un contexte marqué par des mesures de réduction des dépenses militaires et une politique américaine tentée par l'unilatéralisme.

Cela ne suppose pas de ramener tous les processus internationaux à un espace local (entendu le plus souvent comme national), au risque de négliger la prégnance de certains champs, secteurs ou configurations internationaux – selon le modèle théorique que l'on se donne – qui produisent leurs effets fût-ce au niveau le plus local (que l'on pense, par exemple, au champ international de l'enseignement supérieur et à la façon dont les stratégies internationales des étudiants et la transformation du public étudiant affectent directement les pratiques d'enseignement). Aucune échelle d'observation n'est supérieure à une autre : mais au moins s'agit-il de saisir l'échelle d'observation pertinente sans la déterminer *a priori*. En matière d'ONG, le monde des lobbys à Bruxelles, la grande organisation de plaidoyer basée à Washington, la communauté humanitaire internationale à Monrovia, ou la coordination des associations de solidarité internationale basées dans une grande capitale du Nord, sont autant de petits mondes traversés d'effets locaux dont le rôle doit être spécifié. Ces exemples renvoient tous à des lieux géographiques précis et délimités. Mais cela ne signifie pas que tout ce qui s'y joue soit déterminé par de seules logiques microlocales.

Le problème n'est pas seulement celui de la bonne échelle d'analyse fixée *a priori* par l'observateur, mais de sa dynamique dans le temps, qui n'est pas forcément stable. Sous cet aspect, il faut aussi se donner les moyens de saisir empiriquement les changements d'échelle pratiqués par les acteurs eux-mêmes⁴, sans que ces derniers ne s'en rendent d'ailleurs toujours compte. Le

4. Sidney Tarrow, Doug McAdam, "Scale Shift in Transnational Contention", in Donatella Della Porta, Sidney Tarrow (eds.), *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2005, p. 121-150.

caractère international d'une activité ou d'une organisation ne dit rien en effet de la consistance des processus d'internationalisation. Prenons par exemple la façon dont les ONG humanitaires et de développement «s'internationalisent», au sens où une ONG fondée dans un État tend à se développer dans d'autres. Ces processus sont trop souvent considérés au prisme de la «transnationalisation des sociétés civiles», par exemple du fait de la «diffusion des normes»⁵, ce qui tend à fournir une interprétation très idéaliste de ces dernières. Or l'enjeu de la localisation est partiellement lié à des processus de concurrence et de division du travail : quête de personnel qualifié et de ressources financières (bailleurs de fonds publics et privés), effets de concurrence entre organisations, encouragement des États soucieux de pouvoir financer des organisations de pays variés ou de leur propre pays...

À l'évidence, aborder ces processus suppose une socialisation, ici au sein des ONG, que seule l'immersion peut garantir – qui plus est une immersion permettant d'aller et venir le long des lignes de l'organisation et au travers des frontières. L'ethnographie de l'international renvoie donc avec intensité à cette question de «trouver le terrain». Il ne s'agit pas seulement d'ethnographie multisituée⁶, un terme qui, après avoir utilement pointé les exigences et contraintes des terrains globalisés, est devenu un cliché de plus dans le bazar international des sciences sociales. Cela a aussi à voir avec la question de la variation d'échelle dans l'observation et l'analyse – ceci afin de saisir les nombreux espaces dans lesquels sont encastées les stratégies des acteurs. Cela suppose de considérer l'action des acteurs à plusieurs niveaux : où agissent par exemple les ONG, quel est le niveau pertinent de leur action, ce niveau n'étant jamais stabilisé et sa localisation dépendant également des stratégies et perceptions des membres de l'organisation ? C'est l'ethnographie qui permet de considérer tous les niveaux, de circuler entre eux pour comprendre ce qui produit la consistance de l'organisation, et le rôle des intermédiaires dans la production de cette dernière.

Le recours à l'ethnographie à l'intérieur des ONG fut donc pour certains d'entre nous un premier moyen d'éviter les problèmes classiques de la réification des collectifs. Cette situation semi-participante, outre une position d'observation privilégiée, eut un rôle profond de socialisation au milieu humanitaire. Elle nous permit de saisir des choses si évidentes pour nos enquêtés qu'ils n'auraient jamais pensé à les formuler en entretien⁷, ni nous à leur poser la question. Rien jusque-là que de très classique sur la

5. Martha Finnemore, Kathryn Sikkink, "International Norm Dynamics and Political Change", *International Organization*, vol. 52, n° 4, 1998, p. 887-918.

6. Car le papier de George Marcus a été évidemment réduit à son titre. George Marcus, "Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography", *Annual Review of Anthropology*, 1995, vol. 24, p. 94-117.

7. Johanna Siméant, Pascal Dauvin, « Travailler sur l'humanitaire par entretiens : retour sur une "méthode" », *Mots – Les langages du politique*, n° 65, 2001, p. 117-133.

différence entre conscience pratique et conscience discursive⁸ et sur les effets de censure dans les entretiens. Le temps du quotidien (et d'un quotidien aussi bien domestique que professionnel puisque nous vivions parmi nos enquêtés) était donc un temps d'apprentissage permanent, parsemé de révélations quand une expression revenait sans cesse jusqu'à ce que nous réalisions son importance (comme la question du *per diem*, qui résumait avec une certaine cruauté la consistance des relations entre internationaux et locaux). De même, vivre le quotidien d'une mission humanitaire nous fit vite découvrir l'ampleur des tâches administratives (rapports envoyés au siège et aux bailleurs de fonds, réunions de coordination avec les « partenaires », etc.) : là encore une part du travail humanitaire que les acteurs ne considéraient pas comme la plus importante à nous expliquer, et qui aurait pu nous laisser avec des représentations plus naïves de ce qui fait l'inconfort réel du quotidien humanitaire (et qui a autant à voir avec la routine bureaucratique, les pannes de climatiseur et le bruit du générateur qui alimente l'ordinateur portable, qu'avec les balles qui sifflent, les enfants sauvés et les aventures en 4 x 4). Nous découvrîmes également les fortes ressemblances entre organisations, voire la circulation entre ces dernières : ainsi de ce livret de « guidelines » Médecins sans frontières (MSF) utilisés par Médecins du monde (MDM) dans une mission en Guinée Conakry en 1998, et qui résumait assez bien la prééminence de MSF dans le champ humanitaire médical. Cette immersion nous fit aussi découvrir la forte ressemblance entre organisations sur le terrain – parfois frappante pour qui connaît l'insistance de ces organisations pour se distinguer les unes des autres dans leur pays d'origine. Le quotidien permettait également de constater que nous étions parfois davantage au courant des différences de doctrine entre organisations que leurs propres membres, parce que l'acculturation aux valeurs de l'organisation est davantage une affaire de temps que de slogans à apprendre par cœur avant de partir sur le terrain. Enfin, le fait d'être nous-mêmes pris en permanence pour des membres d'ONG ou des « internationaux » fut une bonne leçon quant à la façon dont les populations locales percevaient ONGistes, membres des coopérations ou des Nations-Unies : comme un même ensemble d'internationaux reconnaissables à leur hexis corporelle, à leurs 4 x 4, etc. Par ailleurs, le « terrain », qui est un terme ordinaire et valorisé chez les humanitaires, ne sert pas seulement par ce qu'il apprend mais par ce qu'il permet d'acceptation de l'observation de la part des enquêtés, sur place ou au retour. Enfin notre arrivée dans ces organisations se révéla être un outil très utile pour tester la consistance, très inégale, des relations entre le terrain et le siège, gagner un accès plus facile aux communautés locales du milieu international, observer les relations en son sein, les conflits sur la définition de l'action humanitaire, etc.

8. Antony Giddens, *The Constitution of Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

Il ne s'agit certes pas de mythifier « le terrain » (et ici, en particulier, le « terrain » des humanitaires, au sens de ce qui se passe dans les missions, au contact de la souffrance et du risque, qui n'est pas forcément le – seul – terrain du sociologue) ou de considérer que ce terrain-là est la seule façon d'approcher l'action des ONG internationales. Le terrain, cela signifie aussi passer du temps au siège, mais parfois pour des raisons légèrement différentes de celles que l'on anticipait, comme lorsqu'y dépouiller des budgets de mission permet surtout de constater le surmenage des salariés du siège dans le bureau d'à côté, sous la pression des équipes et du conseil d'administration, ou d'entendre les grands anciens de l'association parler dans un escalier de leur prochain marathon ou de courses en montagne, ce qui invite à creuser la question des ethos sportifs voire héroïques investis dans l'humanitaire.

Saisir la division du travail dans des organisations internationales

C'est un truisme : l'étude des OIG et ONG, comme celle de l'action internationale des États, gagnerait beaucoup à ce que l'on se souvienne de ces acteurs comme organisations. En tant que telles, l'on y observe des processus somme toute classiques pour le sociologue du politique : division du travail⁹ et ses conséquences, concentration de l'information, conflits quant au droit à parler au nom de l'organisation, processus d'homogénéisation dans et entre les acteurs de l'international, ainsi qu'entre différentes sections nationales de la « même » organisation internationale... La prudence quant à l'étude des organisations devrait être redoublée dans les espaces internationaux – d'autant que la division du travail désigne autant les effets de la division internationale du travail entre organisations, que les formes de division du travail au sein d'organisations internationales.

En ce qui concerne les ONG, le premier est le rapport de ces organisations à un groupe toujours important de bénévoles et volontaires, et ce malgré leur supposée « professionnalisation » – un terme souvent repris sans distance. Si l'appui sur un corps de bénévoles confère une importante légitimité à ces organisations, elle suppose aussi que l'on observe les tensions internes à l'œuvre autour des formes légitimes de leur action. La notion même de professionnalisation prend ainsi des sens très différents (salarisation, compétence, augmentation du contrôle à l'entrée, dépendance aux critères des bailleurs de fonds institutionnels...) qu'il faut pouvoir se donner les moyens d'observer. Ces pistes de recherche, pas toujours considérées comme « nobles » à qui voudrait croire que les nobles causes, dont les

9. On n'utilise pas ici « division du travail » au sens économique, comme le font par exemple les théoriciens de la dépendance, mais dans un sens plus proche de la tradition de la sociologie politique s'inspirant de Robert Michels par exemple.

relations internationales sont peuplées, ne devraient être renvoyées qu'à de nobles facteurs, supposent de prendre au sérieux les processus de division du travail internes à ces organisations internationales, afin d'en saisir les effets sur l'inégale promotion des causes internationales¹⁰. Comment ne pas voir, par exemple, dans le développement des stratégies d'*advocacy* dans ces organisations un effet partiel de la montée en puissance des filières de droit international¹¹ ?

Cette division du travail est démultipliée par la dimension internationale de ces organisations. Elle renvoie en particulier aux tensions permanentes entre « le siège » et le « terrain », ici entendu comme les « missions » opérationnelles de nombre de ces organisations. Une vision *top-down* du gouvernement des ONG raterait les effets souvent inévitables de l'autonomisation du terrain à l'égard du siège, et la façon dont les acteurs de terrain se saisissent de ces décrochages pour promouvoir leurs intérêts spécifiques (ne pas faire remonter toute l'information exigée par le siège, jouer le jeu du fait accompli sur des scènes locales...). Cela ne suppose pas de substituer une démarche *bottom-up* à une approche *top down*, mais devrait rappeler que le rapport siège(s)-terrain(s) n'est jamais entièrement stabilisé, et que ni la légitimité ni l'autorité au sein de l'organisation ne sont résumées par le slogan et les valeurs officielles de l'organisation. Cette division du travail doit aussi être observée entre les différentes sections nationales de la « même » ONG, telle que définie par son nom alors même qu'elle peut recouvrir des cultures organisationnelles et des statuts juridiques fort différents. Si l'on tend de l'extérieur à utiliser sans distinction l'acronyme de l'organisation, la compétition peut être forte entre ses sections nationales quant au droit à incarner l'identité institutionnelle.

Enfin, l'autodésignation comme « organisation non-gouvernementale » ne devrait pas faire négliger les rapports des ONG à leurs bailleurs de fonds (coopérations, agences des NU ou de l'Europe, États...). Sans céder aux conceptions les plus caricaturales de la dépendance des ONG envers les bailleurs de fond, l'inégale conformation des premières à l'égard des seconds doit souvent être envisagée sous l'angle de l'isomorphisme institutionnel¹² – et suppose des dispositifs d'observation idoines. Que signifie, ainsi, l'adoption par ces organisations de « la méthode du *cadre logique* » (*Logical*

10. Sara Dezalay, « Des droits de l'homme au marché du développement. Note de recherche sur le champ faible de la gestion des conflits armés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 174, 2008, p. 70-79 ; Sandrine Lefranc, « Du Droit à la paix. La circulation des techniques internationales de pacification par le bas », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 174, 2008, p. 48-67.

11. Sur ce point, voir Johanna Siméant, "Interpreting the Rise of International Advocacy", *Humanity*, vol. 5, n° 3, 2014, p. 323-343.

12. Paul DiMaggio, Walter Powell, "The Iron Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields", *American Sociological Review*, vol. 48, n° 2, 1983, p. 147-160.

Framework Analysis)¹³ promue par les bailleurs dans leurs rapports financiers ? Que signale dans une carrière professionnelle le passage par une ONG avant d'envisager un recrutement dans une organisation internationale ?

À distance de l'idée tenace d'un « intérêt national » objectif, une division du travail diplomatique au sein des États se repère aussi dans les filières de spécialisation des acteurs et l'ordinaire des luttes entre services bureaucratiques. Des diplomates peuvent ainsi agir ensemble sur un dossier pour des raisons, des objectifs et des visions de la situation opposés. C'est ainsi que l'émergence du problème du nucléaire iranien à partir de 2003 suscite des conflits au sein du Quai d'Orsay, principalement entre les diplomates responsables des questions atomiques et ceux en charge du Moyen-Orient. Ces deux camps s'affrontent pour orienter la ligne gouvernementale, alors même que chacun reste convaincu que la poursuite de l'« intérêt national » passe par sa propre réussite. Ce clivage est classique au sein du ministère, les acteurs impliqués étant non seulement pris dans des positions de pouvoir distinctes, mais aussi dans des types de carrières séparées (opposant une filière stratégique, occupée généralement par des diplomates issus du concours externe de l'École Nationale d'Administration et une filière régionale, en majorité empruntée par ceux issus du concours d'Orient)¹⁴.

Cette division du travail diplomatique se retrouve aussi entre les États, notamment en ce qui concerne les effets non intentionnels des politiques étrangères. Peu après le « différend transatlantique » sur la guerre en Irak, en 2003-2004, les dirigeants français profitent de leur initiative diplomatique à l'égard du programme nucléaire iranien pour se fabriquer une posture de distinction face aux États-Unis. Toutefois, au cours de l'année 2005, la volonté des autorités françaises de négocier avec l'Iran se heurte aux effets des sanctions et des menaces américaines contre ce pays. La diplomatie française se trouve alors contrainte de marchander un soutien limité des États-Unis pour prétendre résoudre cette affaire mondiale. S'attacher ainsi à cerner les modalités concrètes de la division du travail politique entre les principaux États aide à penser relationnellement ce dont est faite la structuration du système international qui pèse sur les acteurs et leurs pratiques¹⁵.

Dans le prolongement de ces constats, une division du travail entre les grandes organisations intergouvernementales de la sécurité collective se repère en suivant, au cours de marchandages internationaux, comment les principaux

13. LFA, c'est-à-dire une technique de planification et de gestion de projets centrés sur les objectifs et les indicateurs.

14. Florent Pouponneau, « Lutttes nationales et politique étrangère : analyse d'un changement de la "position de la France" dans la crise du nucléaire iranien », *Gouvernement et action publique*, vol. 2, n° 3, 2013, p. 463-486.

15. Florent Pouponneau, « Une division internationale du travail diplomatique : analyse de la politique étrangère française autour du problème du nucléaire iranien », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 1, 2013, p. 51-73.

États passent de l'une à l'autre arène en fonction de leurs préférences du moment. Mais loin de se réduire à de simples instruments aux mains des acteurs nationaux, ces arènes constituent des lieux de transformation des pratiques, en raison de leurs intérêts et routines propres, et des compétitions politiques qui s'y déploient. La régulation de la question du nucléaire iranien depuis 2003 a longtemps été cantonnée au Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), car cela permettait aux diplomaties européennes, notamment, de contenir la politique de sanctions américaine au nom du « multilatéralisme ». Cette instance devient mineure avec la saisine du Conseil de sécurité des Nations unies en 2006 et l'adoption des premières sanctions (on dénombre neuf résolutions du Conseil des gouverneurs entre 2003 et 2006, contre trois entre 2007 et 2012). Un nouveau déplacement s'opère dans l'été 2007, lorsque les autorités françaises et britanniques cherchent à contourner l'opposition russe et chinoise à New York en promouvant des sanctions supplémentaires contre l'Iran dans le cadre de l'Union européenne, non sans difficulté, en raison de l'opposition de certains « partenaires » européens tenus à l'écart des négociations au Conseil de sécurité et soucieux de préserver leurs intérêts économiques.

Suivre les trajectoires internationales

Une autre façon d'identifier les espaces et configurations pertinentes dans lesquelles sont pris et agissent les individus consistent évidemment à suivre leurs trajectoires temporelles et géographiques à l'international. Cela renvoie non seulement à une sociologie de leur propre socialisation, mais à la contextualisation de leurs propriétés sociales dans des espaces internationaux (champ international des droits de l'homme, etc.) que l'on reconstitue au fur et à mesure que l'on suit ces individus (puisque l'on ne sait pas *a priori* où sont ces espaces pertinents).

Ici aussi, le temps ethnographique est ce qui permet d'avoir accès aux histoires de vie. En patientant de longues heures dans des 4x4 qui attendaient avant d'entrer au Kosovo ou dans d'autres check-points en Afrique, Pascal Dauvin n'a pas perdu son temps : ces temps morts sont aussi ceux pendant lesquels les humanitaires parlent volontiers de leur vie si on aborde cette dernière. L'ennui et l'aspect répétitif de la vie dans les missions humanitaires, dès lors que l'on ne se trouve pas dans des pures situations d'urgence¹⁶, le fait que l'expatriation, combinée à la vie en communauté, peut vite être vécue de façon oppressante, rendent attractive une discussion intense avec un tiers, à qui tourments intimes, conflits professionnels et personnels seront exposés sans grandes conséquences pour peu que la confiance ait été établie aupara-

16. Quand la recrudescence du conflit suppose que l'on reste cloîtré dans sa villa d'ONG par exemple.

vant. Autant de pistes qui permettent de percevoir le style des différentes organisations, ce que sont les perspectives professionnelles dans ce milieu, les prises de risques des humanitaires, et les difficultés de réinsertion de certains expatriés qui acceptent parfois la « mission de trop ».

Dans le même sens, suivre les carrières du personnel administratif et politique de l'Union européenne permet de suggérer l'émergence de champs bureaucratiques et politiques européens à travers l'identification de carrières et de compétences sociales spécifiques. En restituant les trajectoires et les propriétés des très hauts fonctionnaires de la Commission européenne (directeurs généraux et directeurs généraux adjoints), Didier Georgakakis et Marine de Lasalle repèrent une tendance au renversement des hiérarchies au profit des agents aux ressources spécifiquement communautaires, attestant ainsi d'un processus d'autonomisation de ce centre de pouvoir européen par rapport aux États d'origine¹⁷. L'étude des biographies des « eurodéputés » montre par ailleurs un allongement des carrières et la formation d'un « noyau dur » d'acteurs dotés de capitaux propres au Parlement européen en mesure de diriger et de contrôler cette arène, et de contribuer à son institutionnalisation¹⁸. Même dans le cadre intergouvernemental de la politique étrangère, on observe l'émergence de figures de fonctionnaires spécialisés qui sont susceptibles de négocier et de modifier les positions nationales qu'ils sont engagés à défendre, afin de s'assurer une marge de manœuvre dans leur recherche permanente de compromis avec les autres délégations nationales¹⁹.

Suivre les individus pour identifier les espaces internationaux suppose moins ici de croire au pouvoir systématiquement explicatif de la socialisation primaire, mais plutôt, compte tenu de l'indétermination des champs internationaux dans lesquels évoluent les individus, de procéder comme l'on tracerait le parcours d'oiseaux migrateurs afin de comprendre des changements climatiques – bref, en reconstruisant ces espaces grâce aux trajectoires des individus qui y évoluent. C'est ainsi que, dans un travail systématique pour relier les trajectoires à la construction d'un espace professionnel, Sandrine Lefranc a pu montrer que le développement du champ

17. Didier Georgakakis, Marine de Lasalle, « Genèse et structure d'un capital institutionnel européen, les très hauts fonctionnaires de la Commission européenne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 166-167, 2007, p. 38-53.

18. Willy Beauvallet, Sébastien Michon, « L'institutionnalisation inachevée du Parlement européen : hétérogénéité nationale, spécialisation et autonomisation », *Politix*, n° 89, 2010, p. 147-172.

19. Yves Buchet de Neuilly, « Mais où se trouve "l'intérêt national" ? Les diplomates français dans les arènes du Conseil de l'UE » in Jean-Michel Eymeri-Douzans, Geert Bouckaert (dir.), *La France et ses administrations. Un état des savoirs*, Bruxelles, Bruylant, 2012, p. 437-459 ; Filippa Chatzistavrou, « Des diplomates comme les autres ? Les représentants permanents auprès de l'UE », in Didier Georgakakis (dir.), *Le Champ de l'Eurocratie : une sociologie politique du personnel de l'UE*, Paris, Economica, 2012, p. 85-112.

international de la réconciliation post-conflit²⁰ a beaucoup à voir avec le champ académique de l'Alternative Dispute Resolution (ADR) – marqué par des origines nationales spécifiques (états-uniennes en particulier). Les ONG internationales, aussi cosmopolites qu'elles se considèrent, tendent souvent à universaliser (ou à l'inverse à dévaluer) des savoir-faire très spécifiques, qu'il s'agisse de la chirurgie, de la santé publique, ou de la maîtrise du corpus juridique des droits de l'homme²¹ : saisir ce qui se joue dans la concurrence internationale pour la promotion des bons modèles importe dès lors tout particulièrement.

Événements internationaux, enquêtes collectives et équipes multinationales

Une autre stratégie empirique, que certains d'entre nous avons plutôt pratiquée en équipe, consiste à passer par des « nœuds », qui peuvent être des institutions ou d'autres moments de coalescence des acteurs internationaux. La métaphore de Sidney Tarrow sur les organisations internationales comme « récif de corail »²² permettant à tout un écosystème de mobilisations d'exister en même temps que ces mobilisations, même contestataires, consolident voire légitiment ce récif, n'est pas seulement utile à l'identification des espaces sociaux de l'international : elle suggère aussi des stratégies empiriques.

Dans ces espaces fragmentés des champs internationaux, on peut ainsi tenter de mettre à profit ces moments qui rassemblent des acteurs venant de contextes nationaux différents : conférences et assemblées générales de grandes organisations, réunions internationales du G8, du Fond Monétaire International, du sommet des Amériques, qui vont souvent générer des protestations, ou encore grands rassemblements militants tels que les forums sociaux mondiaux, continentaux, régionaux... On s'éloigne ici de la démarche ethnographique *stricto sensu*, entendue comme immersion au long cours dans un milieu d'interconnaissance. Si elle ne répond pas aux canons de l'ethnographie, l'idée de mettre à profit de telles occasions ne devrait pourtant pas

20. Sandrine Lefranc, Frédéric Vairel, "The Emergence of Transitional Justice as a Professional International Practice", in Liora Israël, Guillaume Mouralis (eds), *Dealing with Wars and Dictatorships. Legal Concepts and Categories in Action*, La Haye, TMC Asser Press, 2014, p. 235-252.

21. L'apport du travail d'Yves Dezalay et Bryant Garth sur l'internationalisation des guerres de palais est connu. Il se fonde empiriquement sur la reconstitution de nombreuses trajectoires individuelles. Yves Dezalay, Bryant Garth, *La Mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique Latine. Entre notables du droit et « Chicago boys »*, Paris, Seuil, 2002.

22. Sidney Tarrow, "Transnational Politics : Contention and Institutions in International Politics", *Annual Review of Political Science*, n° 4, 2001, p. 1-20.

être abandonnée²³. La dimension dramaturgique de tels éléments est cruciale du fait de leur unité de temps et de lieu, de l'enjeu investi, des groupes qui se mobilisent face à ce qu'ils perçoivent comme un public international et qui mettent en scène ce qui est internationalement en jeu (effets de la mondialisation, futur de la planète, inégalités globales, solidarité internationale...). Il est de ce fait particulièrement heuristique d'observer ces événements de manière systématique – ce qui suppose, presque inévitablement et compte tenu du peu de temps disponible ainsi que, souvent, de la moindre familiarité avec le contexte local pour une partie de l'équipe, de le faire de façon collective et si possible dans des équipes multinationales, mieux à même de contrer certains effets d'ethnocentrisme voire de reproduire presque expérimentalement au sein de l'équipe des enjeux propres à l'événement.

On donnera ici deux exemples de projets de recherche collectifs menés dans le cadre de forums sociaux mondiaux (FSM), à Nairobi en 2007²⁴, et à Dakar en 2011. Le FSM de Nairobi en 2007 était le premier qui se tenait en Afrique, d'où l'enjeu de saisir comment les participants, africains ou non, investissaient la question de la place de l'Afrique dans le monde et dans cet événement. Dans le cadre de cette enquête, qui rassemblait environ vingt-cinq chercheurs et jeunes chercheurs, français et kényans en majorité, nous avons déployé un dispositif d'observation systématique d'une centaine d'ateliers, le tout en ayant préparé un guide d'observation de quatre pages, en nous inspirant de l'enquête codirigée par Isabelle Sommier et Éric Agrikoliansky²⁵ lors du Forum social européen, et dont les résultats qualitatifs du même type avaient été peu exploités. Le guide d'observation incitait à porter attention à la façon dont les personnes parlaient, à la composition de l'assemblée, à la façon dont il était fait référence ou non à l'Afrique, au degré d'expertise mobilisé, à la place des ONG dans les ateliers, etc.

Chaque atelier était observé par un duo binational, ce qui permettait de ne pas négliger des points pertinents dont l'identification dépendait soit de la familiarité avec le mouvement altermondialiste ou avec le Kenya, soit d'une compétence linguistique spécifique (espagnol, swahili...). Ce travail en équipe multinationale ne fut pas seulement utile sur le plan linguistique ou de la familiarité sociale. Parce que l'équipe de recherche fonctionnait par certains aspects comme un microcosme de cet événement international, certaines thématiques qui paraissaient négligeables à des membres de l'équipe, au point de délaisser leur observation, apparaissaient à l'inverse

23. Sur ce point, voir Hélène Combes, Choukri Hmed, Lilian Mathieu, Johanna Siméant, Isabelle Sommier, « Observer les mobilisations : Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix*, n° 93, 2011, p. 7-27.

24. Marie-Emmanuelle Pommerolle, Johanna Siméant (dir.), *Un autre monde à Nairobi, Le Forum Social 2007*, Paris, Karthala, 2008.

25. Eric Agrikoliansky, Isabelle Sommier (dir.), *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 2005.

comme tout à fait centrales pour d'autres. Bien entendu, les à-côtés du Forum furent eux aussi scrutés (comme ce pillage d'un lieu de restauration du Forum qui appartenait à un proche du ministre de l'intérieur). Par ailleurs, des entretiens biographiques ont été menés tout au long du forum. Nous souhaitons enfin examiner comment les participants – africains en particulier – avaient réussi à se rendre à ce forum (un aspect trop souvent négligé des travaux sur la « société civile globale » est la question du coût de la participation à ces événements supposés l'incarner). Aucun participant africain au Forum ne s'y était rendu sans le soutien financier d'une organisation du Nord, ce qui jetait une lumière très vive sur le patronage par les ONG des « militantismes » africains.

Notre démarche d'enquête à Dakar en 2011 fut comparable dans ses questionnements mais axée sur un questionnaire (n = 1 069) passé dans les ateliers et dans d'autres lieux du forum, afin de ne pas sur-sélectionner la participation studieuse à cet événement. Pour ne pas privilégier les locuteurs anglais et français (un choix qui aurait mécaniquement produit la conclusion que ces événements sont très sélectifs compte tenu des compétences linguistiques que présuppose l'internationalisation), le questionnaire fut diffusé en cinq langues : anglais, français, espagnol, portugais, wolof. Cela supposait d'envisager aussi bien l'auto-administration que l'administration de questionnaires (un locuteur en wolof seul aurait eu peu de chance de savoir le lire). Ce questionnaire comportait une importante partie biographique sur l'expérience internationale, le financement du voyage, la position occupée dans l'organisation, le statut ou pas de salarié d'une ONG, etc. La composition multinationale de l'équipe, comme l'attention à la diversité linguistique, s'avéra non seulement garantir l'extensivité de la recherche, mais aussi son acceptation auprès du public militant. Cette composition multinationale fut aussi l'occasion de nombreux débats très heuristiques quant au codage des catégories socioprofessionnelles, qui recouvraient des réalités diverses selon les nationalités des enquêtés. Pour peu que sa gestion se fasse d'une manière réflexive, le fait que l'équipe d'enquête soit elle-même multilingue est un autre outil de contrôle des routines d'enquête et des risques d'imposition de problématique ou d'artefacts dans le questionnaire. Enfin, l'exploitation des données par l'Analyse des correspondances multiples (ACM) fut un moyen de contourner l'impossibilité accrue d'un traitement statistique « *toutes choses égales par ailleurs* » dans une configuration internationale : l'ACM, combinée à une classification ascendante hiérarchique, permet de mieux contrôler le sens des variables sociographiques en fonction des groupes nationaux reconstitués. Ce qui pourrait compliquer une analyse de type régression logistique fait précisément tout l'intérêt du recours à l'ACM pour explorer une population enquêtée au cours même d'une forme de l'action collective, puisque l'on ne raisonne pas ici toutes choses égales par ailleurs, et que l'on suspend les raisonnements univoques sur le sens de la causalité.

On sait que l'ACM, inspiré de l'école française d'analyse des données²⁶, a été la méthode statistique privilégiée par Pierre Bourdieu, car elle permet non seulement de représenter des jeux de relations complexes entre les variables, mais aussi de montrer des polarités au sein de l'espace social, pour en proposer une cartographie. Suivant le principe d'une statistique descriptive, un de ses intérêts est de condenser l'information en faisant émerger des facteurs qui résument le maximum d'information et d'obtenir une représentation géométrique en deux dimensions de l'ensemble des variables étudiées. Le problème de commensurabilité des caractéristiques sociographiques des individus devient moins gênant si l'on procède à l'ACM à partir des réponses à certaines questions comme celles du recours à des pratiques (variables actives), pour ensuite projeter sur le plan factoriel en variables supplémentaires²⁷ des caractéristiques relatives à la nationalité, au niveau d'études ou autres, qui permettent à nouveau, grâce à la variable de nationalité, de mieux contrôler le sens de ces données selon, en particulier, les contextes nationaux, et à partir d'une conception relationnelle des pratiques sociales. L'espace ainsi construit représente alors la diversité des pratiques, permettant d'interroger leurs relations avec les propriétés sociales projetées en supplémentaires.

Dans les deux cas, la pratique d'une division du travail la plus réduite possible au sein de l'équipe de recherche, jointe au fait de résider dans le même lieu, ce qui permettait des « débriefings » du soir, fut donc un outil fort de la « rigueur du qualitatif²⁸ » comme du quantitatif.

Terrains clos, frontières et secret

Si le secret n'est pas spécifique à l'international, une part de la haute politique qui s'y déploie y renvoie tout particulièrement. En s'attaquant à l'étude des transformations de la politique française de non-prolifération nucléaire et à la politique économique de la France en Afrique, des domaines de l'action extérieure de l'État considérés par leurs responsables comme particulièrement « sensibles », l'on est confronté tout au long de la recherche au problème de l'accès *aux* espaces fermés, aux terrains clos et aux lieux du

26. Jean-Paul Benzécri, Françoise Benzécri-Leroy, *Pratique de l'analyse des données*, Paris, Dunod, 1984.

27. C'est-à-dire, rappelons-le, des variables qui n'ont pas contribué à la construction du plan factoriel, et dont on peut alors observer comment elles se répartissent dans l'espace généré par les variables actives.

28. Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La Rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.

secret²⁹. Contre tout défaitisme méthodologique, quelques pistes permettent de banaliser l'approche de ces lieux de pouvoir internationaux par les sciences sociales.

Plusieurs enquêtes sur les pratiques diplomatiques incitent tout d'abord à essayer de se ménager des places d'observation quand cela est possible. David Ambrosetti a suivi pendant l'été 2002 des dossiers relatifs à des conflits armés en Afrique lors d'un stage à la délégation française aux Nations unies. Sa participation aux débats et sa préparation de télégrammes diplomatiques lui ont permis de reconstituer les règles formelles et informelles des négociations quotidiennes au Conseil de sécurité³⁰. Yves Buchet de Neuilly, également dans le cadre d'une thèse et d'un stage – le statut d'étudiant facilitant sans nul doute ce type d'observation participante – a quant à lui travaillé à la fin des années 1990 au sein de la Commission européenne auprès du conseiller pour la Politique étrangère et de sécurité commune et a assisté à une quarantaine de réunions de groupes de travail du Conseil, ce qui lui a permis de repérer la pluralité de secteurs en interrelation dans la production de l'action extérieure de l'Union européenne³¹. En France, plusieurs chercheurs, par exemple en études africaines, ont combiné un statut d'expert au Centre d'Analyses et de Prévisions (CAP) du ministère des Affaires étrangères, qui leur garantissait informations et accès au terrain, avec une production scientifique qui conservait son autonomie de questionnements.

Du côté de l'observation des échanges économiques internationaux, Marjolaine Paris, dans son étude sur le « business franco-africain », a pu produire une socio-ethnologie de ces relations commerciales grâce à une observation participante de cinq mois au sein d'une filiale d'une multinationale française implantée au Nigéria en tant qu'« auditrice qualité ». Ce travail lui a donné l'occasion d'effectuer à la fois une analyse des relations de cette entreprise avec ses partenaires nigériens, et d'assumer des tâches de documentaliste qui lui ont permis d'accéder à une riche documentation interne³². Pour observer les pratiques des acteurs économiques, le chercheur pourrait également être tenté par l'usage de l'observation « à couvert » ou « secrète » par laquelle il ne dévoile pas précisément ou entièrement l'objet de sa recherche. Le monde des affaires étant un milieu réservé aux initiés, le statut de chercheur n'y est que peu valorisé et la marge d'insertion dans ce milieu

29. Plusieurs dossiers ont utilement abordé les notions de « terrains clos » ou « difficiles ». Voir « Enquêter en milieu “difficile” » de la *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 1, 2007, ou « Terrains minés en ethnologie » dans *Ethnologie française*, vol. 21, n° 1, 2001.

30. David Ambrosetti, « “Décide de demeurer saisi de la question” : la mobilisation du Conseil de sécurité de l'ONU face aux crises », *Cultures & Conflits*, n° 75, 2009, p. 99-122.

31. Yves Buchet de Neuilly, *L'Europe de la politique étrangère*, Paris, Economica, 2005.

32. Marjolaine Paris, *Le Business franco-africain à l'heure de l'Afrique émergente*, Paris, IFRA-Karthala, 2013.

reste faible. Mais cette méthode peut déboucher sur un grand sentiment d'inconfort et placer le chercheur dans une position difficile à tenir, celle de policier ou de journaliste d'investigation, entraînant l'élaboration de diverses stratégies de présentation de soi vécues comme schizo-phréniques.

Les entretiens avec des acteurs « imposants »³³ – qui d'ordinaire savent contrôler leurs discours, nombre d'entre eux étant des spécialistes de l'élaboration d'« éléments de langage » – peuvent se révéler extrêmement féconds, notamment pour cerner rivalités et conflits bureaucratiques. Une des conditions de réussite des entretiens auprès des diplomates, hauts fonctionnaires ou chefs d'entreprises rencontrés a été de garantir l'anonymisation de leur parole, en passant par le floutage des identités et caractéristiques sociologiques pertinentes des locuteurs, mais aussi par l'usage de documents publics en lieu et place d'entretiens fournissant la même information, ou encore par des stratégies d'écriture, comme l'emploi du style indirect lorsque le propos cité est particulièrement « sensible » ou présente un risque élevé d'identification de la personne interrogée. Cette solution ordinaire qui prive l'enquête des apparences complètes de l'analyse sociologique fine n'est guère satisfaisante, mais souvent la seule possible. Elle s'impose d'ailleurs avec peut-être plus de danger que pour d'autres domaines d'étude en raison du contexte légal qui entoure la divulgation d'informations classifiées, qui peut s'opérer par le recoupement d'informations non-classifiées, et de la probabilité d'être lu par les acteurs étudiés³⁴.

Pour réussir ses entretiens avec des acteurs de la politique étrangère et de défense, il convient aussi d'acquérir des connaissances précises sur les dossiers étudiés³⁵ et ce faisant de gagner en crédibilité en ressemblant aux personnes interrogées. Sur nos terrains, cette socialisation au milieu de l'enquête nous a notamment amenés à constituer notre propre expertise sur les questions abordées. Ce coût d'entrée a permis d'assimiler en entretien les évidences et le cela-va-de-soi des enquêtés. Il a également aidé à saisir les logiques d'action contrastées qui traversent les différents groupes de « spécialistes » de la non-prolifération au sein de l'administration, en révélant entre autres les sens différents de l'expertise entre les diplomates et les ingénieurs du Commissariat à l'énergie atomique. Si l'expertise s'est révélée une stra-

33. Hélène Chamboredon *et al.*, « S'imposer aux imposants : à propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n° 16, 1994, p. 157-180 ; Sylvain Laurens, « Pourquoi et comment poser les questions qui fâchent ? Réflexion sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec les imposants », *Genèses*, n° 69, 2007, p. 112-127.

34. Sur la multiplication depuis quelques années des poursuites judiciaires contre les chercheurs, voir Sylvain Laurens, Frédéric Neyrat (dir.), *Enquêter de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Bellecombe en Bauges, Éditions du Croquant, 2010.

35. Samy Cohen, « Enquêtes au sein d'un "milieu difficile" : les responsables de la politique étrangère et de défense », in Samy Cohen (dir.), *L'Art d'interviewer les dirigeants*, Paris, PUF, 1999, p. 26-27.

tégie d'entrée efficace dans ces milieux fermés de l'international, elle soulève la question du rapport à la connaissance et à la controverse scientifique dans le domaine des affaires nucléaires ou économiques. Par ailleurs, l'expertise risque de s'avérer contre-productive dès lors que les enquêtés considèrent que l'on en sait déjà assez ou trop. Face à des connaissances précises sur leur environnement de travail et leur trajectoire professionnelle, certains interlocuteurs associent parfois le chercheur à une catégorie familière mais menaçante, celle de journaliste.

Samy Cohen souligne qu'il a su préserver son indépendance de chercheur en évitant le piège de « la connivence et de la familiarité » avec les responsables interviewés. Mais il est parfois utile de renoncer au cours de l'enquête à la posture de neutralité. Les enquêtés peuvent à certaines reprises inverser la relation d'entretien en sollicitant un avis sur un élément de leur réponse ou un événement. S'en tenir à une posture distanciée est susceptible de provoquer, au mieux, l'incompréhension, et au pire un vif agacement dans un milieu propre à juger les relations internationales – c'est souvent le cas dans les milieux de la *high politics* – comme servant (à) l'action, dans une conception proche de celle qui est véhiculée par des centres d'expertise proches de l'État ou des *think tanks*. Face à cette contrainte de jugement, proche du test d'orthodoxie, nous avons tendu à abonder dans le sens de nos interlocuteurs, tout en revendiquant la prudence « du fait de la faiblesse des informations à notre disposition ». Il s'agit à dire vrai moins de conforter les enquêtés dans la légitimité d'idées auxquelles ils croient fermement, que de les rassurer sur nos intentions. Cependant, la pleine acceptation n'est pas une condition *sine qua non* du succès de l'enquête dans ces milieux. Un entretien, parmi les plus fructueux, auprès d'un membre d'un cabinet politique, s'est terminé par le conseil « amical », proche de la menace, de faire relire au Quai d'Orsay une version avancée de nos travaux pour éviter tout ennui, y compris pénal. Ensuite, puisque chaque informateur cherche à promouvoir son interprétation du monde social³⁶, il est essentiel d'accumuler les témoignages et de diversifier les intérêts par rapport à l'enquête (de façon classique, il s'est avéré judicieux de rencontrer des acteurs marginalisés, par exemple à la retraite ou « vaincus » dans la compétition pour la définition de la politique).

Afin de prévenir le risque de ne recueillir « que des réponses précautionneuses et décevantes », Samy Cohen indique n'avoir jamais utilisé d'enregistreur au cours de ses interviews auprès de responsables de la diplomatie et de la défense. Il faudrait préférer la méthode de la prise de note durant l'échange, en quantité limitée pour ne pas reproduire l'effet dissuasif du magnétophone, puis compléter ses notes aussitôt l'entretien terminé pour

36. À rebours, là encore, d'une conception unifiée des organisations, ces lieux de production de la politique étrangère sont des espaces de luttes pratiques et symboliques, ce que résume à sa façon ce diplomate lors d'une discussion dans la rue : « vous voyez sûrement mieux de l'extérieur comment les gens interagissent, chacun essayant de vous vendre sa soupe ».

fixer le reste des éléments recueillis durant l'entretien. Ce que l'on peut obtenir avec un enregistreur n'est pourtant pas négligeable³⁷. Outre le fait que l'enregistrement permet de saisir précisément les mots et les hésitations, même lorsque cela apparaît invisible ou insignifiant durant l'entretien ; de dissimuler la satisfaction d'entendre dans le flot des choses convenues des « révélations » et de vraies surprises ; ou encore de cerner ce qui est jugé « sensible » (plusieurs personnes ont demandé la suspension de l'enregistrement au cours de l'entretien pour certaines réponses) ; cette méthode, et c'est important, permet d'auto-évaluer ses questionnements et ses manières de faire³⁸.

L'accès aux données concernant les conduites diplomatiques ou économiques est également compliqué par le fait que les archives publiques existantes sont « protégées » par toute une gamme de technologies institutionnalisées du « secret »³⁹. L'accès aux coffres où sont stockées ces sources a été difficile, la plupart de nos demandes de dérogation au délai légal de communication ayant été refusées. Il a cependant été possible de contourner, au moins en partie, les oppositions du ministère des Affaires étrangères ou du Commissariat à l'énergie atomique en jouant avec la logique du classement des documents. On a, par exemple, pu accéder à certaines notes sur les affaires nucléaires en consultant les archives déclassifiées des directions régionales du Quai d'Orsay (sur l'Inde par exemple dans les années 1960 et 1970) et en sollicitant l'accès aux archives de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing relatives aux relations bilatérales avec les États-Unis. Lorsque les sources d'archives publiques ne sont pas accessibles, une palette d'autres sources d'informations existent, certaines souvent négligées : archives étrangères, dossiers de presse, sources « alternatives », archives personnelles d'acteurs témoins des faits, etc. Nous avons ainsi pu bénéficier de la publication d'une masse considérable de documents classifiés du Département d'État par l'organisation non gouvernementale Wikileaks⁴⁰. Malgré leur mode de communication hors du commun, le choix a été fait de traiter ces fichiers numériques comme des archives publiques courantes à part entière (les auto-

37. Une troisième solution, mêlant les avantages des deux méthodes en évitant leurs inconvénients, est celle de l'enregistrement clandestin. Outre les problèmes déontologiques qu'elle soulève, elle n'a pas été tentée, le risque étant grand de se voir définitivement fermer l'accès au terrain en cas de découverte.

38. Sur l'enregistrement des entretiens contre la logique de l'erreur : Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983, p. 209-210.

39. Sur les pratiques de dissimulation des archives publiques et ses conséquences pour l'écriture de l'histoire : Sonia Combe, *Archives interdites : l'histoire confisquée*, Paris, La Découverte/Poche, 2001 (1994) ; Sylvain Laurent (dir.), *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Le travail de l'historien et de l'archiviste sur les archives sensibles*, Paris, CNRS Editions, 2003.

40. Sur l'intérêt de Wikileaks pour les chercheurs, voir Yves Buchet de Neuilly, « Wikileaks, les médias et la diplomatie, la fuite comme enjeu de consolidation et de brouillage des frontières sociales », *Genèses*, vol. 94, 2014, p. 140-158.

rités américaines n'ayant jamais remis en question la véracité de ces documents). Ces « câbles » diplomatiques ne sauraient cependant être conçus dans l'analyse comme des « anti-discours officiels » rendant compte de façon neutre de pratiques diplomatiques, car leurs contenus restent déterminés par d'importants enjeux de pouvoir.

Autre exemple, pour trouver des archives publiques récentes sur la crise du nucléaire iranien, nous avons cherché dans des endroits inhabituels, comme les sujets et les corrections de travaux de l'École Nationale d'Administration. Dans ce lieu de reproduction des élites, des diplomates en poste peuvent demander aux élèves de rédiger un télégramme diplomatique d'actualité sur les derniers développements du dossier iranien en se mettant dans la peau d'un rédacteur de la direction des affaires stratégiques du ministère des Affaires étrangères à partir de documents fournis (textes et déclarations publiques, notes, télégrammes diplomatiques...). Dans le même sens, pour comprendre la place des entreprises françaises, nous avons pu accéder à la documentation interne d'un « club » d'affaires dont les notes détaillent de façon régulière les déplacements de ses membres en Afrique, leurs rencontres avec les chefs d'États africains et les responsables français, ou leurs stratégies de lobbying en Afrique comme en France.

Sur les terrains clos, il y a beaucoup à tirer de l'analyse des sources ouvertes. Les recherches sur les sphères politiques et économiques s'élaborent souvent, paradoxalement, sur ce que ces milieux donnent le plus à voir : leur manque de transparence. Si cet aspect est certes important et révélateur, il peut être dépassé en étant attentif aux formes d'institutionnalisation et de mise en visibilité de certaines pratiques informelles. En effet, nombreuses sont les pratiques présentées comme « secrètes » et qui se donnent à voir constamment. Dans cette optique, les articles de presse permettent de retracer la chronique des prises de positions publiques, mais également de saisir ce que les acteurs font « fuiter » concernant des compétitions et des négociations en cours, les organes de presse pouvant être appréhendés comme des agences de coups indirects contre ses adversaires. De plus, les chercheurs qui travaillent sur la politique étrangère de la France ont à leur disposition une base de données en ligne qui rassemble l'ensemble des déclarations publiques depuis 1990, et la plupart d'entre elles depuis 1966, ce qui permet de restituer aisément les pratiques discursives sur un sujet donné. Il est également possible de suivre le détail des conduites gouvernementales, et l'état des luttes bureaucratiques et politiques sur les questions internationales, en dépouillant les débats et rapports d'information parlementaires nationaux et étrangers (on pense notamment aux auditions du Congrès américain). Il s'avère également utile de collecter la « littérature grise » qui prolifère dans les administrations et dans les centres d'expertise semi-publics qui travaillent sur commande de l'État (livres blancs, rapports, notes, comptes rendus de colloques et de séminaires, etc.), et les articles des revues spécialisés (*Politique étrangère*, *Défense nationale*...) souvent rédigées par des acteurs.

Il faut enfin relativiser la portée théorique des difficultés de l'accès aux terrains clos. L'inconfort du terrain se révèle parfois heuristique, dès lors qu'il aide à construire de nouvelles questions que l'on aurait pu ignorer autrement. La mise en scène du secret d'État à laquelle on se confronte participe pleinement de l'objet lui-même. S'il s'agit de protéger des négociations en cours en limitant la circulation des savoirs réservés, une autre des vertus du secret est de délimiter et de protéger des groupes d'acteurs à qui l'on accorde la confiance. Ces pratiques institutionnalisées de classement et de dissimulation construisent donc de la distinction et des frontières entre les groupes autorisés à savoir et les autres. On peut même avancer un point de vue quelque peu iconoclaste sur le rapport à l'empirie des travaux de relations internationales, et plus largement des sciences sociales. Un ouvrage classique comme celui de Graham Allison sur la crise des missiles de Cuba de 1962 s'appuie exclusivement sur des sources ouvertes (littérature secondaire, mémoires publiées des acteurs, auditions du Congrès, articles de presse). Pour la deuxième édition, trente ans plus tard, l'auteur a pu bénéficier de matériaux empiriques dont la qualité est difficile à égaler sur un tel terrain : archives publiques américaines et soviétiques déclassifiées et transcriptions des enregistrements secrets des délibérations du comité exécutif du Conseil national de sécurité américain⁴¹. Si cet ajout de données a bien évidemment permis de corriger certaines erreurs factuelles et d'enrichir le récit, le modèle d'analyse élaboré pour l'étude de la politique étrangère, et plus largement des politiques de l'État, n'est pas véritablement rendu plus clair ou plus fécond. On est alors tenté de penser avec Paul Veyne, qui s'est confronté à des sources particulièrement parcellaires en étudiant la Grèce et la Rome antiques, que la pauvreté des données à disposition, loin d'être un obstacle à la pensée, suscite l'ingéniosité des questionnements⁴². Au-delà du secret, les difficultés du terrain de l'international peuvent donc être un puissant aiguillon de l'inventivité théorique.

41. Voir Graham T. Allison, *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Little, Brown and Company, 1971 ; Graham T. Allison, Philip Zelikow, *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis*, New York, Longman, 2^e édition, 1999. Sur les enregistrements du président Kennedy : Ernest May, Philip Zelikow, *The Kennedy Tapes : Inside the White House during the Cuban Missile Crisis*, New York, Norton, 2002.

42. Si plus d'empirie vaut mieux que moins, des sources abondantes permettent aux chercheurs de travailler sans modifier la problématique, ce qui peut conduire à sa sclérose, alors que l'épuisement apparent des documents contraint à trouver de nouvelles questions à exploiter. Voir Paul Veyne, *L'Inventaire des différences : leçon inaugurale au Collège de France*, Paris, Seuil, 1976, p. 14-15. Par ailleurs, nombre d'avancées théoriques dans les sciences se sont faites dans une prise de distance décisive à l'égard des faits constatés ; voir Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, *Le Métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1983, p. 79.